OEA/Ser.G

CP/INF.9546/22

1er décembre 2022

Original: espagnol

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DU MEXIQUE SOLLICITANT, EN SON NOM PROPRE ET AU NOM DE L’ARGENTINE, L’INSCRIPTION DU POINT « LECTURE
DE LA DÉCLARATION SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION
DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES » À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL PERMANENT PRÉVUE POUR LE 7 DÉCEMBRE 2022

***MISSION PERMANENTE DU MEXIQUE***

***PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

OEA3967

6.5.0.6

La mission permanente du Mexique près l'Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments à la présidence du Conseil permanent de l'OEA et a l'honneur de solliciter, au nom des délégations du Mexique et de l'Argentine, l'inscription du point « Lecture de la déclaration sur la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » à l'ordre du jour de la séance ordinaire qui se tiendra le 7 décembre 2022.

Cette mission permanente distribuera prochainement le texte de la déclaration susmentionnée pour que toutes les délégations désireuses de s'y associer en prennent connaissance et l'examinent.

La mission permanente du Mexique près l’OEA saisit l'occasion pour renouveler à la présidence du Conseil permanent de l’OEA les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 30 novembre 2022

Conseil permanent

Organisation des États Américains

Washington, D.C.

CP46851F04